

# DIALOGUE INTER-OPPOSITIONS ET DES FORCES VIVES DE LA NATION CONGOLAISE DE L'EXTERIEUR

## Projet:DECLARATION FINALE

---

### **PREAMBULE**

Nous membres des FORCES VIVES DE LA NATION CONGOLAISE DE L'EXTERIEUR, toute tendances confondues, réunis au Palais des Congrès à Bruxelles du 30 juin au 2 juillet 2001,

Uni par le destin commun et par l'histoire, autour des valeurs de liberté, de fraternité, de solidarité, de justice, de paix et de travail ;

Animé par notre volonté commune d'aboutir à la mise en place d'un Nouvel Ordre Politique et à la Réconciliation Nationale issus des négociations politiques inter-congolaises conformément à l'accord de cessez-le-feu de Lusaka du 10 juillet 1999, et de bâtir au coeur de l'Afrique un Etat de droit et une Nation puissante et prospère fondée sur une véritable démocratie politique, économique, sociale et culturelle ;

Considérant que la sauvegarde de l'unité nationale et de l'intégrité territoriale, l'instauration d'un nouvel ordre politique et institutionnel doit passer impérativement par le dialogue inter-Congolais inclusif de toutes les forces de la Nation, ceci afin d'engager définitivement le pays vers la voie de la prospérité et du développement économique ;

Considérant que le clientélisme d'où qu'il vienne, l'injustice avec ses corollaires, l'impunité, le népotisme, le régionalisme, le tribalisme, le clanisme et, par leurs multiples vicissitudes, sont à l'origine de l'inversion générale des valeurs et de la ruine que connaît aujourd'hui notre pays;

Affirmant notre détermination à sauvegarder et à consolider l'indépendance et l'unité nationale dans le respect de nos diversités et de nos particularités positives ;  
Réaffirmant notre adhésion et notre indéfectible attachement à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, à la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, aux Conventions des Nations Unies sur les Droits de la Femme et sur les Droits de l'Enfant, ainsi qu'aux instruments internationaux relatifs à la protection et à la promotion des droits humains ;

Mû par la volonté de voir tous les fils et filles du pays s'unir autour d'une même table en vue d'un débat constructif, d'une réflexion et d'une analyse prospectives et de travailler de concert avec les organisations continentales, régionales et sous-régionales, dans la voie de la reconstruction de notre pays et

de nos pays voisins pour offrir de meilleures perspectives de développement et de progrès socio-économique pour tous ;

Attaché à la coexistence pacifique avec les Etats voisins et le reste du monde, à la promotion d'une coopération régionale et sous-régionale et internationale mutuellement avantageuse pour tous , dans le respect de leurs identités respectives et des principes de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de chaque Etat ; Réaffirmant notre droit inaliénable et imprescriptible de nous organiser librement et de développer notre vie politique, économique, sociale et culturelle, selon notre génie propre ,

Attendu que l'Accord de Lusaka a prévu 4 catégories de participants aux négociations inter-congolaises, à savoir :

- A. le gouvernement de Kinshasa,
- B. l'opposition armée au régime de Kinshasa (RCD et MLC),
- C. l'opposition politique (interne et externe) et
- D. les forces vives de la Nation.

Conscient de nos responsabilités devant Dieu, les Ancêtres, la Postérité congolaise, l'Afrique et le Monde ;

1) Réitérons notre soutien à l'Accord de cessez-le-feu de Lusaka qui constitue une étape importante dans le cheminement vers une paix durable en Rdc et dans la région et, exigeons dans ce même cadre la tenue sans délai du Dialogue inter-congolais ;

2) Exhortons toutes les parties à respecter toutes les dispositions de l'accord ,

3) Condamnons l'attitude partisane du Gouvernement du Royaume de Belgique face à la crise congolaise et à l'agression de notre pays par les armées du Rwanda, de l'Ouganda et du Burundi,

4) Saluons et félicitons les artisans du rapport de l'ONU sur les pillages systématiques des richesses de notre pays par toutes les forces d'agression et autres;

5) Demandons aux belligérants de s'abstenir de tout acte traduisant une quelconque volonté de poursuivre la guerre;

6) Dénonçons l'approche relative à l'organisation fractionnée des négociations politiques inter-congolaises en trois phases, adoptée par le Facilitateur, Sir Kitumile MASIRE.

7) Rappelons que, conformément aux dispositions pertinentes du chapitre 5 de l'accord de cessez-le-feu de Lusaka relatif aux modalités d'application, le rôle du Facilitateur consiste essentiellement à prendre les contacts nécessaires avec chacun des 4 groupes pour des consultations préalables à l'organisation des négociations politiques inter-congolaises dans un cadre réunissant les conditions de sécurité et de sérénité requises pour tous les participants et, à aider les Congolais, pendant les discussions, à trouver

entre eux un consensus politique susceptible de mettre fin à la crise politique et institutionnelle qui secoue leur pays.

Invitons le Facilitateur, Sir Kitumile MASIRE, à accepter de s'entourer, dans les circonstances actuelles, d'un ou de plusieurs co-facilitateurs ayant statut de chef d'Etat et des services d'une organisation internationalement reconnue comme ayant l'expertise et l'expérience nécessaires en matière de règlements des conflits de cette nature.

Invitons le Facilitateur, Sir Kitumile MASIRE, à renoncer sans délai à sa déclaration selon laquelle ' M. Joseph Kabila fils participera au Dialogue Intercongolais comme Président de la République et qu'il tel qu'il sera toujours Président de la République, alors que les dispositions de l'Accord de Lusaka préconisent que « Tous les participants aux négociations politiques intercongolaises bénéficieront d'un statut identique. »

### **Demander avec insistance**

#### **au Conseil de Sécurité de l'Onu**

De mettre en place des mécanismes pour arrêter sur le territoire congolais les pillages de ses ressources.

De mobiliser les moyens financiers, matériels et humains nécessaires pour la mise en application de l'Accord de paix de Lusaka;

B. à la communauté internationale

Lançons un appel pathétique à la communauté internationale pour une assistance humanitaire d'urgence en faveur des populations victimes de la guerre

Demandons à la communauté internationale de soutenir des mécanismes de financement de la reconstruction de l'économie du Congo à l'issue du Dialogue inter-congolais.

Exigeons la convocation dans un très bref délai d'une Conférence régionale des pays des grands lacs aux fins de trouver une solution définitive et durable à la paix en Afrique Centrale.

Demandons à la communauté internationale et plus particulièrement à l'Union Européenne de soutenir des mécanismes de collaboration et de partenariat entre la société civile congolaise et la société civile des pays de l'Union européenne tel que prévu par l'accord de Cotonou

de financement de la reconstruction de l'économie du Congo à l'issue du Dialogue inter-congolais.

## **A la société civile congolaise de l'extérieur**

A s'organiser pour participer au dialogue inter-congolais et à y apporter une contribution constructive des forces vives de la nation congolaise de l'extérieur.

## **Au Peuple Congolais**

Faisons appel au patriotisme de tout Congolais pour que plus jamais un fils ou une fille de notre pays ne puisse s'offrir à des étrangers pour déstabiliser notre territoire.

Lançons un appel solennel à tout le peuple congolais, à l'Est comme à l'ouest, au Nord comme au Sud, de dresser le FRONT et de rester résolument uni afin d'oeuvrer ensemble à la réconciliation nationale pour l'intégrité territoriale et la souveraineté nationale.

Fait à Bruxelles, le 25 avril 2001